

De nouvelles aides pour favoriser la relance !

La Ville soutient la relance du territoire via la création de nouvelles aides tournées vers la jeunesse, les associations sportives et culturelles et les publics fragiles.



La Ville soutient la relance du territoire via la création de nouvelles aides tournées vers la jeunesse, les associations sportives et culturelles et les publics fragiles.

- **Allocation Municipale Etudiante** : ce coup de pouce financier est désormais élargi à l'ensemble des bacheliers du territoire à raison de 1200 euros par an et par jeune pour les boursiers et de 400 euros et par jeunes pour les non-boursiers.
- **Aide à l'insertion** : nouveau forfait de 100 euros par jeune (16-25 ans) pour investir dans une tenue vestimentaire adaptée à un entretien d'embauche.
- **Pass'Adulte** : aide financière (de 50 à 80 euros par an et par adulte) destinée à favoriser l'inscription des personnes de 19 ans et plus dans les associations sportives et/ou culturelles du territoire.
- **Aide Energie** : accessible sous conditions de ressources et de composition familiale, cette aide financière permet de mieux faire face aux dépenses courantes, en complément du chèque énergie.

Pour obtenir plus de renseignements sur ces différents dispositifs, rapprochez-vous du Centre communal d'action sociale.

L'Etat a mis en place différentes aides pour l'accès à la culture et au sport :

Pass'sport : 50 euros par an et par jeune (6-18 ans) pour financer une inscription dans un club sportif.

Pass'culture : 300 euros versés une seule fois aux jeunes l'année de leurs 18 ans pour favoriser leur accès à la culture.

Infos pratiques

CCAS

6 place du Trident

Horaires d'ouverture :

lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

vendredi de 8h30 à 12h

Tél. 01 39 74 2 16

Documents

[Plaquette d'information des aides sociales](#)